

Organisation entre les différents partenaires

1. Contexte et objectifs.....	1
2. Mise à jour de l'observatoire OFRIR dans sa configuration actuelle.....	1
3 Description du projet.....	2
4. Partenaires-participants et financeurs.....	4
5. Club d'utilisateur.....	5
6. Responsabilités de l'observatoire dans la qualité et la diffusion des informations ..	5
7. Auteurs et relecteurs	5

1. Contexte et objectifs

Dans le cadre des objectifs de valorisation et de réemploi édictés par le Code de l'Environnement, notamment l'article L541-1 du Titre IV, Livre V, l'Observateur OFRIR2 vise à mettre à disposition des acteurs nationaux du génie civil une information classée, synthétisée et ayant reçu un certain niveau de validation, de façon à favoriser les démarches d'économies de ressources, de recyclage et d'utilisation des matériaux locaux, tout en signalant les différents obstacles, notamment d'ordre géotechnique et environnemental.

2. Mise à jour de l'observatoire OFRIR dans sa configuration actuelle

2.1. Nature et contenu

L'observatoire est constitué du site Internet qui comporte :

- un écran de présentation permettant d'accéder à des informations sur les objectifs, le contenu, les organismes partenaires associés, le cadre juridique, un moteur de recherche et un lexique des termes scientifiques et techniques spécifiques aux domaines couverts ;
- des menus d'accès à l'information : matériaux, cartographie (géo localisation de l'information), analyse de cycle de vie, généralités ; l'ensemble de ces menus met à disposition des rubriques comportant des textes rédigés soit en lien avec les matériaux considérés soit avec leur localisation sur le territoire Français (sites de productions et utilisations) ;
- une gamme assez large de matériaux est analysée en lien avec l'usage de ressources dans les infrastructures. Différentes catégories de matériaux sont proposées : celle des matériaux usuels permettant d'établir une forme de référentiel. Les rubriques développées dans les sous-menus « catégories de matériaux » concernent effectivement différentes catégories de matériaux classiques ou alternatifs dont l'emploi dans les infrastructures peut être ou a été envisagé. Les rubriques, intitulées « Granulats classiques » et « liants classiques », servent de référence pour la lecture des autres rubriques « Ressources » ;
- des documents numérisés accessibles en ligne, par des liens hypertextes connectés aux rubriques « Ressources » ;
- une présentation géographique, peu renseignée jusqu'à présent, comportant une carte des lieux de production et des ouvrages répertoriés.

L'écran de présentation et ses différentes sous-rubriques, les rubriques « matériaux » et une partie de la présentation géographique seront accessibles à tout internaute. Une partie du site reste en accès restreint au club utilisateurs. Les documents numérisés et la totalité de la présentation géographique ne seront accessibles au grand public qu'après autorisation de mise en ligne pour l'observatoire.

2.2. Acteurs

L'observatoire, outre une équipe de responsables, s'appuie sur trois réseaux d'acteurs ayant des fonctions complémentaires :

- un réseau de responsables « Matériaux/ressources » ;
- un réseau de responsables « Experts » ;
- un réseau de correspondants « données ».

Les acteurs sont des agents de l'INERIS, du IFSTTAR, du réseau des CETE¹ et tout expert sollicité au cours du projet pour une relecture ou rédaction de texte. La contribution des acteurs aux écrits mis en ligne est précisée via les cartouches des documents.

3 Description du projet

La modification de l'observatoire s'est effectuée en 3 phases.

Phase 1 : nouvelle rédaction du contenu – mise à jour des textes du projet OFRIR1 et nouveau contenu

1. collecte de données locales auprès des producteurs et utilisateurs de ressources par les correspondants « données » ; ces données peuvent être saisies en ligne et à distance ;
2. recherche bibliographique par les responsables « ressources » ;
3. rédaction des rubriques « ressources » par les responsables « ressources » et sélection des documents à mettre en ligne ;
4. rédaction des rubriques en page d'accueil et des sous-rubriques par les responsables de l'observatoire ;
5. rédaction des rubriques Analyse de Cycle de Vie et des contenus cartographiques ACV implémentés dans le site par les coordinateurs de l'observatoire. Dans ce domaine scientifique, il s'agit d'effectuer :
 - un état de l'art grâce à une approche systémique des processus de fabrication /élaboration des différents matériaux/déchets ;
 - une synthèse des inventaires des valeurs environnementales des ressources objet du site, et l'évaluation de la variabilité de ces valeurs en fonction du contexte dans lequel ces produits sont fabriqués : ce travail nécessite de prendre en compte la spécificité des conditions d'élaboration ;
 - l'évaluation des pratiques usuelles (au niveau national et international) en termes de méthodes de calcul des impacts environnementaux des produits. Actuellement, des méthodes existent ; il s'agit de vérifier si elles sont correctement appliquées en recensant et comparant les données existantes

¹ Centres d'Etudes Techniques de l'Equipement

ou des données complémentaires produites pour le besoin des éco-comparateurs ;

- l'implémentation facilitée de données de localisation géographiques des ressources et des ouvrages les incorporant (ex : répondre aux besoins de l'engagement 264 du Grenelle sur les mâchefers d'UIOM).

Phase 2 : mise à jour du site après validation des textes rédigés

Le circuit de validation des documents est le suivant :

Ressources		ACV	Généralités	Présentation Géographique Carto
Point de départ : Rubrique OFRIR1 +	Point de départ : feuille blanche	Point de départ : feuille blanche	Point de départ : généralités OFRIR1	Point de départ : feuille blanche
Relecture OFRIR1 par les experts			Relecture par les partenaires de l'observatoire	
Ecriture rubriques OFRIR2 par les responsables ressources	Ecriture des nouvelles rubriques OFRIR2 par les responsables ressources	Ecriture des fiches ACV	Ecriture par les partenaires de l'observatoire	Ecriture des fiches chantiers et production en ligne par les responsables ressources, puis par les internautes
Synthèse et remarques par le coordinateur de l'observatoire (AJ)	Synthèse et remarques par le coordinateur de l'observatoire (AJ)	Synthèse et remarques par le coordinateur de l'observatoire (AJ)		
Relecture rubriques OFRIR2 par les experts + bureau	Relecture OFRIR2 par les experts + bureau	Relecture OFRIR2 par le bureau		Relecture des fiches chantiers par des experts. Relecture des fiches productions, stockage par le ministère
Révision/ validation par le bureau	Révision/ validation par le bureau	Révision/ validation par le bureau	Révision/ validation par le bureau	Révision/ validation par le bureau
Relecture par un comité consultatif	Relecture par un comité consultatif	Revue critique d'experts ACV	Relecture par un comité consultatif	Relecture par un comité consultatif
Version finale, mise en ligne	Version finale, mise en ligne	Version finale, mise en ligne	Version finale, mise en ligne	Version finale, mise en ligne

Phase 3 : définition des futurs besoins des utilisateurs pour une gestion géo-localisée des ressources sur le territoire national, comprenant un état des lieux des initiatives en cours ou en projet, des observatoires existants, une mise en cohérence, etc. N'hésitez pas à envoyer vos remarques à : ofrir@ifsttar.fr

Des indicateurs visant à mesurer le flux d'information généré par l'observatoire, tel que le nombre de connexions utilisateurs, seront tenus à jour.

4. Partenaires-participants et financeurs

4.1. Rôle des responsables de l'observatoire

Ceux-ci seront au nombre de trois :

- le coordinateur de l'observatoire assurera l'animation de l'équipe des responsables et des trois réseaux d'acteurs. Il prendra également les décisions de mise en ligne des informations de l'observatoire ;
- le gestionnaire de l'observatoire mettra les données en ligne, assurera la maintenance de l'observatoire, la sollicitation des acteurs et l'interface acteurs/utilisateurs ;
- le responsable informatique assurera la conception informatique du système, ainsi que les relations avec la société de service en charge de la programmation et de la mise en place de l'outil.

4.2. Rôle des responsables « Ressources » (rédacteurs)

Pour la ressource dont il a la charge, le responsable rédigera la rubrique correspondante et proposera une sélection de documents à mettre en ligne, en prenant en compte l'ensemble des informations disponibles, et selon le plan-type précisé au § 9. Pour les documents dont la version communiquée n'est pas assortie d'un fichier informatique, et dont la numérisation s'avère impraticable, il renseignera un formulaire comprenant titre, auteur, résumé et mots-clefs.

Par ailleurs, le responsable « ressources » s'attachera à délivrer une information pluridisciplinaire, et fera appel en tant que de besoin aux responsables « experts », en particulier pour les aspects éloignés de sa spécialité d'origine. Il sollicitera également les correspondants « données » pour obtenir des informations de nature locale sur les sources et les utilisations de sa ressource dans les infrastructures.

4.3. Rôle des responsables « Experts » (relecteurs)

Les responsables « experts » auront pour fonction :

- de participer à la rédaction des rubriques de référence (sur les granulats et liants classiques), pour ce qui concerne leur spécialité ;
- d'apporter une assistance aux responsables « ressources » ;
- de valider les rubriques « ressources » ;
- de sélectionner et, lorsqu'ils le jugeront nécessaire, de commenter les documents mis en ligne. Le but des commentaires est de nuancer une information que l'on considère potentiellement intéressante pour les utilisateurs ;

- de répondre à des questions d'utilisateurs transmises par le gestionnaire de l'observatoire.

4.4. Rôle des correspondants données

Les correspondants « données » devront :

- rechercher la documentation disponible et communicable à l'observatoire (en termes de propriété intellectuelle), et la transmettre aux gestionnaires ;
- contacter les instances régionales impliquées dans le montage d'observatoires ou la rédaction de guides régionaux, de façon à faire bénéficier des informations locales au plan national, en proposant en contrepartie aux structures régionales de rejoindre le club d'échanges d'OFRIR ;
- répondre aux sollicitations éventuelles des producteurs souhaitant communiquer à l'observatoire des informations sur leur produit ;
- répondre aux sollicitations éventuelles des responsables « ressources » ou des responsables « experts » cherchant des informations de nature locale, que ce soit sur les sources ou sur les ouvrages.

5. Club d'utilisateur

Le club d'échanges de données, constitué dès le début du site en 2003, sera transformé en club d'utilisateurs. Ce club sera sollicité pour aborder la phase 3 du projet en particulier et formaliser un retour des utilisateurs.

6. Responsabilités de l'observatoire dans la qualité et la diffusion des informations

Les informations disponibles sur l'observatoire seront essentiellement de nature scientifique et factuelle. L'observatoire se situera de façon non-équivoque en amont des normes, règlements, guides ou avis d'acceptabilité. Autant que possible, les sources des informations communiquées seront indiquées, de façon à permettre une vérification par l'utilisateur. Des commentaires seront apportés sur les documents mis en ligne, de façon à maximiser le niveau d'objectivité des informations délivrées. Par ailleurs, l'exhaustivité ne sera pas revendiquée, qu'il s'agisse des produits, de leurs lieux de production ou d'utilisation. Enfin, il sera fait mention expresse de l'absence de responsabilité juridique des organismes responsables ou associés à l'observatoire, quant aux informations qui y seront proposées, et quant à l'usage qui pourrait en être fait.

7. Auteurs et relecteurs

Auteurs OFRIR2	Agnès JULLIEN (IFSTTAR)
Relecture d'experts OFRIR2	
Relecture bureau	Guillaume Gay (INERIS)
Date de mise en ligne, version finale	5 juin 2014